

Les plans d'eau, c'est-à-dire l'ensemble des cours d'eau et des lacs, forment ce qu'on appelle communément le milieu hydrique. La partie qui s'étend vers l'intérieur du plan d'eau, depuis la limite de la rive jusqu'à l'endroit où la végétation disparaît, est considérée comme la zone la plus riche et la plus diversifiée; c'est la zone littorale. Cette zone où les eaux sont peu profondes possède une faune et une flore très variées qui offrent nourriture et couvert à une multitude d'organismes; elle héberge la plus grande partie des animaux qui vivent dans un lac ou un cours d'eau : des mammifères, des canards, des reptiles, des batraciens, des poissons et presque toutes les catégories d'invertébrés dont des insectes, des vers, des larves et des mollusques. C'est au travers de cette grande diversité biologique que s'installe le fragile équilibre écologique du milieu hydrique.

Les milieux humides quant à eux, sont des lieux inondés ou saturés d'eau pendant une période de temps suffisamment longue pour influencer la nature du sol et la composition de la végétation. L'inondation peut être causée par la fluctuation saisonnière d'un plan d'eau adjacent au milieu humide, ou encore résulter d'un drainage insuffisant, lorsque le milieu n'est pas en contact avec un plan d'eau permanent.

Les milieux humides sont des lieux de transition entre les domaines aquatique et terrestre. On y retrouve à peu de distance les trois éléments majeurs à l'ensemble des processus vitaux: l'eau, l'air et le sol. C'est cette interrelation étroite qui constitue la clé de voûte de la haute productivité du milieu riverain et l'élément moteur de tous les échanges qui y ont cours. Cette richesse déborde sur les milieux adjacents, en influençant la qualité de l'eau et sa teneur en éléments nutritifs.

Au plan écologique, le milieu riverain des lacs et cours d'eau regroupe à la fois le littoral, c'est-à-dire la partie du lit du plan d'eau qui s'étend depuis la limite inférieure des plantes submergées jusqu'à la ligne des hautes eaux, et la rive, c'est-à-dire le milieu terrestre immédiat. Dans le présent texte, nous ferons surtout référence à sa partie terrestre associée au milieu hydrique ou au milieu humide. L'importance du milieu riverain est en grande partie conditionnée par la présence de végétation naturelle essentielle à la préservation des habitats riverains et aquatiques.

Ces caractéristiques font des milieux humide, hydrique et riverain la base d'une chaîne alimentaire constituée par une végétation productive et d'innombrables invertébrés aquatiques qui supportent à leur tour des populations de poissons, d'amphibiens, de reptiles, d'oiseaux et de mammifères. Au Québec, environ 271 espèces de vertébrés, dont 22 espèces de mammifères, sont associées toute leur vie ou à un moment ou l'autre de leur cycle vital au milieu riverain; il en est ainsi pour plus de la moitié des oiseaux et les trois quarts des amphibiens et reptiles. Le milieu riverain abriterait virtuellement toutes les espèces de petits mammifères qui sont présents dans les autres habitats voisins, mais l'inverse n'est pas vrai. Certains animaux y passent toute leur vie, alors que d'autres l'utilisent principalement pour l'alimentation, la reproduction ou l'élevage de leurs petits.

Ces milieux sont importants également comme réservoirs du patrimoine génétique, en raison justement de la diversité des espèces qu'on y retrouve et en tant que refuge pour des espèces rares ou en voie de disparaître. Au Québec, près de la moitié des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées sont associées aux milieux humides ou riverains. Les milieux hydrique, humide et riverain sont de loin les plus essentiels pour la reproduction de la vie et leur conservation est un élément important pour le maintien des équilibres naturels.

Pour le maintien de la qualité de l'eau, les milieux humide et riverain sont considérées comme les reins de l'environnement. En filtrant et en fixant les éléments nutritifs présents dans l'eau, la végétation de ces milieux contribue à la dépollution et à l'assainissement de l'eau au même titre qu'une usine d'épuration. Certaines plantes ont même la faculté d'emmagasiner dans leurs racines les polluants comme le mercure; d'autres utilisent les phosphates, purifiant ainsi les eaux contaminées par les excès de nutriments et de produits toxiques particulièrement en milieux agricole et urbain.

Au plan hydrologique, les milieux humides jouent un rôle tout aussi important. En emmagasinant l'eau

pendant les crues et en la libérant progressivement durant les étiages, le milieu humide agit comme une énorme éponge naturelle, contribuant ainsi à régulariser les débits des cours d'eau et le niveau des plans d'eau. Cette fonction de régularisation des milieux humides diminue les risques d'inondation, atténue les étiages trop sévères et protège de l'érosion les berges situées en aval. Il en résulte une réduction des pertes de sol par l'érosion ainsi que des investissements nécessaires à la construction des structures de contrôle des crues et de protection des berges.

Malgré leur importance écologique et hydrologique, les milieux hydrique, humide et riverain sont souvent l'objet d'une exploitation qui n'est pas sans causer des problèmes de nature environnementale. Agriculture, urbanisation, construction de routes, aménagement portuaire, pâturage, extraction, drainage, endiguement, villégiature, remblayage et développement domiciliaire constituent autant d'interventions susceptibles de causer des torts irréversibles à ces milieux qu'il faut protéger. La survie d'un grand nombre d'espèces animales associées aux milieux riverains est menacée par la destruction de leurs habitats. Il en résulte une diminution de leurs aires de distribution et de la densité de leurs populations; le milieu simplifié et appauvri n'est plus en mesure de satisfaire les besoins vitaux de ces populations animales.

L'eau est également une ressource vitale pour les êtres humains qui s'en servent non seulement pour leur consommation personnelle, mais aussi pour une foule d'usages. Pour la consommation personnelle et pour la plupart des usages, l'eau doit répondre à des critères de qualité assez élevés, ce qui, lorsque la qualité de l'eau s'est dégradée, peut nécessiter de coûteux programmes de dépollution et d'assainissement. Il y a aussi les coûts qui résultent de la perte d'usages associés aux milieux hydrique, humide et riverain, tels que la pêche, la chasse, la baignade et les différentes activités nautiques qui peuvent être plus ou moins perturbées par la dégradation des milieux humide, hydrique et riverain et de leurs habitats.

En résumé, les modifications et les perturbations des milieux hydrique, humide et riverain peuvent affecter radicalement la présence et l'abondance d'un grand nombre d'espèces, en plus d'entraîner une dégradation de la qualité de l'eau et une perte d'usages associés à ces milieux fragiles. Ces effets négatifs se répercutent ensuite sur toutes sortes d'activités humaines. Pour assurer la conservation des ressources naturelles qui nous sont essentielles, il devient de plus en plus nécessaire de préserver l'intégrité des milieux hydrique, humide et riverain en orientant les aménagements dans le sens du développement durable. Cela signifie qu'il faut, dans la mesure du possible, que les projets d'aménagement privilégient le maintien de la diversité biologique et du caractère naturel de ces milieux, ou encore le rétablissement de ces valeurs, si le milieu est dégradé.

BIBLIOGRAPHIE

CONSEIL CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT, 1882. Politique d'encadrement forestier des lacs et cours d'eau du Québec, Gouvernement du Québec, 195 p.

COUILLARD, Line, 1994. Document préliminaire d'information sur les notions de tourbières, marais et marécages, ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, 23 p.

ENVIRONNEMENT CANADA, 1990. Les milieux humides, Ottawa, Centre de distribution, Service canadien de la faune, 6 p.

GILBERT, Hélène, 1990. L'importance écologique des milieux humides riverains (littoraux, plaines de débordement, rives...), ministère de l'Environnement du Québec, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, 12 p.

GRATTON, Louise, 1989. L'utilisation des plantes ligneuses dans la stabilisation des berges en milieu agricole, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 61 p.

LAVOIE, Guildo, 1992. Les plantes vasculaires susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec, ministère de l'Environnement du Québec, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, SP00014, 180 p.

http://intramenv.mef.gouv.qc.ca/OOE/m/milieux_hydriques/fiche_A.htm

2000/03/22

SARRAZIN, Raymond et al, 1983. La protection des habitats fauniques au Québec, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Groupe de travail pour la protection des habitats, 256 p.

TRENCIA, Guy, 1986. L'habitat du poisson et la canalisation des cours d'eau à des fins agricoles, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 39 p.

Mise à jour : Décembre 1999
